

# LES AMIS CHARLES DE FOUCAULD

*pour l'Amitié et la Fraternité universelles*



---

Association de la loi de juillet 1901 sans but lucratif, ni confessionnelle, ni politique  
(Le Cœur rouge, logo de la L.A.C.F., a été dessiné par Charles de Foucauld)

127 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

## LETTRE OUVERTE AUX GROUPES DE LA «FAMILLE SPIRITUELLE CHARLES DE FOUCAULD»

15 septembre 2018

Chers amis,

D'emblée, nous avouons notre perplexité : à qui exactement adressons-nous cette lettre ?

Qu'est-ce que « la Famille spirituelle Charles de Foucauld » ?

Ce n'est pas sa famille de sang. Celle-ci doit être à sa place ; elle n'a pas à être exaltée comme l'a fait un récent biographe. Nous suivons une présentation qu'en a donnée l'historien J.-F. Six :

« Edouard de Foucauld, le père de Charles, a une sœur unique, Marie ; laquelle aura deux filles, dont l'une seulement, Marie, devenue Madame de Bondy, aura des enfants.

Edouard aura, lui, deux enfants : Charles et Marie ; celle-ci deviendra Marie de Blic et aura des enfants. On a ainsi deux branches dans la famille de sang de Foucauld :

– celle de sa sœur Marie, traditionnelle, pieuse, de nature angoissée (dans ses lettres, assez banales, Charles la rassure souvent et évite de lui dire ses problèmes). Marie a, dans sa descendance, de nombreux prêtres, religieux, religieuses.

– celle de sa cousine Marie de Bondy, forte personnalité, insérée dans le monde, polyglotte, que Charles va adopter comme seconde mère de sang (« votre vieux fils aîné », lui signe-t-il sa dernière lettre, le jour de sa mort) et qui sera pour lui sa vraie

mère spirituelle (il lui écrira 700 lettres profondes où il lui dit toute son âme et ce qu'il vit en vérité). Pour la situation sociale de la famille : les 3 « Marie », sa tante, sa cousine et sa sœur sont mariées à de grands banquiers ».

Voilà pour la postérité de sang.

Autre chose est une postérité d'esprit telle qu'en ont de grands penseurs, des hommes politiques, des savants ; telle qu'en ont aussi des fondateurs religieux ou des mystiques.

Foucauld est dans ce dernier cas : il a eu, il a une « famille spirituelle » ; en ce sens-là, quelques-uns, une cinquantaine de frères et sœurs qui le rejoignent de son vivant, prêtres, religieux, laïcs, qui se sont reconnus dans sa « confrérie », l'UNION ; et particulièrement l'un d'entre eux, un laïc, Louis Massignon ; celui-ci, n'a pas vu en Foucauld un « père » mais un « frère aîné » ; Foucauld parle des membres de son UNION comme des « frères et sœurs de Jésus », les siens.

Alors, votre nom : « Famille spirituelle Charles de Foucauld » ? Si nous avons bien compris, c'est tout autre chose ; vous avez été créés en 1955, près de 40 ans après sa mort ; votre « famille » est issue de deux congrégations, les P.F. et les P.S. de Jésus, fondées dans les années trente, par un initiateur, le père René Voillaume, qui s'est « reporté » au Foucauld d'avant son ordination, d'avant son départ au Sahara (1901). Plus précisément, il s'est référé à une Règle eremitico-monastique inapplicable que Foucauld a écrite en 1899 (et qu'il a ensuite abandonnée) ; Règle 1899 que R. Voillaume a adaptée et modulée à sa façon, tout en se réclamant de Foucauld, alors même qu'il laissait de côté l'évolution missionnaire décisive de celui-ci dans ses années sahariennes (1901-1916).

Toujours est-il que R. Voillaume, après avoir publié en 1948 une relation de ses fondations Les Fraternités du Père de Foucauld et un livre de spiritualité retentissant Au cœur des masses, en 1950, a voulu rassembler, autour des P.F. et P.S. de Jésus, une sorte de tiers-ordre composé de divers groupes de chrétiens, prêtres séculiers, laïcs, consacrés, qui se référaient à une spiritualité dite de « Nazareth », qu'il avait développée dans ses deux livres. Si nous sommes bien renseignés, c'est ainsi que s'est constituée en 1955, sur proposition de R. Voillaume l'« Association Charles de Jésus, Père de Foucauld » qui va, peu à peu, au fil des années, s'agréger d'autres congrégations et associations ecclésiastiques, toutes appelées « Fraternités », se réclamant de cette même spiritualité du père Voillaume ; l'ensemble se compose aujourd'hui de 19 groupes et s'appelle désormais, depuis 2003, « Famille spirituelle Charles de Foucauld ».

C'est donc à celle-ci que nous nous adressons aujourd'hui. Dans nos recherches au sujet de Foucauld, nous nous sommes aperçus que, dans l'Eglise, cette Famille semble se présenter comme la seule héritière, la seule vraie postérité du père de Foucauld ; et qu'elle y est d'ailleurs vue comme telle (Rome a organisé, il y a 2 ans, un « Synode sur la famille » ; voulant y évoquer la vie de la « sainte famille de Nazareth ». Rome a invité à ce synode un membre de la Famille spirituelle Charles de Foucauld, le prieur des P.F. de Jésus, comme étant le représentant unique de la descendance de Foucauld.)

\*

\*      \*

Vous êtes donc bien, dans l'Eglise, considérés comme la référence, l'organe-témoin, aujourd'hui, de Charles de Foucauld. Et c'est à ce titre, tel qu'il vous est donné, que nous désirons vous écrire.

Mais nous ne nous sommes pas présentés ! Et il nous faut le faire : accomplissant, depuis quelques temps, des recherches sur ce que nous appelons, nous, la galaxie-Foucauld, c'est-à-dire, pour le dire d'une manière que vous trouverez moins irrévérencieuse, l'univers – ou la sphère – Foucauld en notre temps, cent ans après sa mort, nous avons eu un problème sérieux ; et plus particulièrement à cause de votre « Famille ».

Nous, c'est-à-dire l'Association Les Amis Charles de Foucauld (LACF), qui n'existons que depuis 2008, dix ans, et n'avons qu'un demi-millier de membres (vous êtes 20 fois plus nombreux !). Mais nous ne voulons d'ailleurs pas faire de battage à la manière de ce qui existe à notre époque ; nous ne faisons que proposer discrètement, en association strictement civile, non ecclésiastique, loi 1901, notre grand désir : que des hommes et des femmes de notre temps, quelles que soient leurs convictions fondamentales, croyants et agnostiques de toutes sortes, se consacrent là où ils sont, quotidiennement, dans le concret de leur existence, leur famille, leur métier, leur cité, à « l'amitié et la fraternité » envers tous ceux qu'ils rencontrent et avec tous ceux avec qui ils vivent, en vraie « fraternité universelle ». Nous pensons, dans ce sens, que Foucauld n'a pas été seulement un homme d'Eglise, et prophète en elle et pour elle, mais un homme de notre humanité, possédé d'une extrême humanité, visionnaire pour l'avenir de l'homme du III<sup>ème</sup> millénaire. Nous constatons que Foucauld n'a pas fondé des « fraternités » ecclésiastiques ; c'est R. Voillaume qui les a suscitées – et nous n'avons rien à dire, là-dessus, au sujet de ces « fraternités » qu'il a fondées sur le nom de Foucauld. Mais, par contre, il est certain que Foucauld a prôné pleinement « la

Fraternité ». Nous aimons, dans notre Association, rappeler que, peu de temps avant sa mort, Foucauld célébrait la Fraternité dans sa diversité : chrétienne, mais celle, en même temps entre croyants (chrétiens et musulmans), avec celle, aussi, qui est politique, « républicaine » ; toutes ensemble ; qu'il préconisait, non pas d'aller vers les non-chrétiens pour les convertir à tout prix mais pour vivre en « frère » avec eux et d'agir de telle sorte que ces « autres », et tous les autres, le reconnaissent comme vraiment « un frère » et « un ami sûr ».

\*

\*      \*

C'est ce concept de « Fraternité et d'Amitié Universelles » qui, vers 2006, a travaillé la pensée et le cœur des quatre « initiateurs » de notre « Association », tous agnostiques, nous devons vous le préciser tout de suite. Ils ont vu en Foucauld un prototype de cette « Fraternité et Amitié Universelles », valeurs humaines qu'il a incarnées avec une bonté simple et continue envers une poignée de quelques habitants du plus grand désert du monde, et avec une science aigüe pour leur culture et pour leur langue auxquelles il a donné survie et droit de cité (ce fut là l'essentiel de toutes ses onze années passées au Hoggar, chez les Touaregs). A ces quatre initiateurs, Foucauld a paru de la race des Gandhi, Martin Luther King, Mandela : avec une sorte de « plus », qu'ils ont beaucoup aimé : le fait que sa vie n'a rien eu de spectaculaire ni d'ostentatoire, il est mort inconnu ; mais nos initiateurs ont été mal à l'aise avec le fait que son pays et son Eglise, après sa mort, l'ont récupéré en le présentant, à grand bruit, avec l'aide d'un vieux romancier conservateur, en héros et martyr, ce qu'il n'avait nullement été ; et que c'est dans cette vague médiatique, d'ailleurs, que sont nées des fraternités qui ont pris son nom, projet qu'il n'avait nullement conçu, la « confrérie » qu'il avait fondée étant strictement un mouvement évangélique de personnes dispersées, toutes en « diaspora ».

Quand ceux que nous appelons, nous, nos « quatre mousquetaires » ont commencé à s'intéresser à Foucauld, celui-ci venait d'être l'objet, en 2005, d'une grande consécration par l'Eglise, une béatification ; celle-ci avait donné lieu à bien des cérémonies religieuses et aussi à tout un battage où les quatre ne trouvèrent pas le Foucauld qui avait suscité leur sympathie. Ainsi, par exemple, le journal catholique La Croix avait fait un gros dossier sur Foucauld où l'humanitaire, le linguiste savant qui s'était mis au service d'une langue en voie de disparition n'était guère évoqué ; de plus, c'était le « moine » qui prenait toute la place ; il était présenté comme un « Petit Frère de Jésus » avant la lettre (alors que Foucauld était, à Tamanrasset, comme « prêtre séculier », dans le monde ; donc pas en communauté, mais tout seul). Les

« quatre » avaient noté que cet événement, en France, avait été totalement pris en mains par vous, Famille spirituelle Charles de Foucauld, présentée comme l'héritière de Foucauld. Ils ont alors pris contact discrètement avec plusieurs membres de l'un ou l'autre des groupes composant la Famille ; lesquels les ont invités à rejoindre la Famille ou au moins à coopérer avec elle. Les quatre, pardonnez-nous, n'avaient aucune envie d'entrer en pratique religieuse ni de susciter une association succursale de la Famille (laquelle leur a paru avoir, à l'occasion de cette béatification, un grand appétit de recrutement).

Heureusement, la bande des quatre (l'un était maire d'une petite ville) est tombée en 2007 sur une notice au sujet de Foucauld, faite dans un ouvrage envoyé chaque année à toutes les municipalités pour préparer les commémorations nationales de l'année suivante ; or, en 2008, c'était le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Foucauld et la République française voulait donc célébrer celui-ci. Cette notice était faite par un prêtre mais qui ne leur a pas paru, comme d'habitude pour Foucauld, un hagiographe ; sa notice était celle, véritablement à leurs yeux, d'un historien. Ils l'ont donc contacté : Jean-François Six les a accueillis, et avec chaleur et acuité. C'est ainsi qu'ils ont appris qu'il était le continuateur de l'UNION, désigné par Louis Massignon qui l'avait reçue des mains de Foucauld et l'avait poursuivie telle quelle, « confrérie » que Foucauld avait fondée dans les dix dernières années de sa vie. J.-F. Six ne leur a pas du tout proposé d'entrer à l'UNION. (On a su plus tard qu'il avait été chargé, au Concile, par l'Eglise, de travailler au dialogue avec les non-croyants et qu'il ne cherchait donc pas à « convertir » d'entrée de jeu ; ce en quoi il était dans la ligne de Foucauld). Il a vivement encouragé les quatre dans leur projet de créer une association civile, ouverte à tous, humanistes, agnostiques, croyants, ayant tous pour but ce qui leur tenait à cœur : cette « Fraternité et Amitié Universelles ». C'est ainsi qu'est née, il y a dix ans, le 15 septembre 2008, notre Association Les Amis Charles de Foucauld, avec le souci, comme Foucauld, d'éviter de faire du bruit, de se proclamer sur les toits, choisissant de ne pas paraître premièrement aux petites lucarnes de la télévision et autres lieux médiatiques, refusant de devenir un groupe de pression, croyant aux voix du silence, à la conversation en tête-à-tête et au bouche-à-oreille, comme l'aimait Foucauld.

Nous nous sommes mis à étudier, le plus sérieusement possible, la vie et les écrits de Foucauld, surtout ses lettres, adressées à des correspondants si différents les uns des autres, où il se montre un homme en lien si vrai et si proche avec chacun : que ce soit le saint-simonien explorateur Duveyrier ou son ami d'enfance, tous deux agnostiques, ou avec son ami

Laperrine, commandant du Sahara comme avec le jeune religieux Guérin responsable ecclésiastique du même Sahara. Passionnant.

Chaque membre de notre Association, en y adhérant, s'engage en conscience, devant lui-même, à vivre, le mieux possible, en AFU (Amitié et Fraternité Universelle), là où il est, de manière bienveillante et intelligente (on sait qu'être un « homme d'affût », c'est être un homme malin, « affûté » ; il faut l'être dans ce domaine). C'est là qu'est notre programme, net et discret. (Définition, par Foucauld, quatre mois avant sa mort, de ce qu'est « un ami sûr » : « Celui à qui on va quand on est dans le doute ou la peine, sur l'affection, la sagesse et la justice duquel on compte absolument ». Chacun de ces termes compte).

Depuis ces dix ans, nous existons ainsi, en être libres. Nous n'organisons pas de congrès ni de colloques, nous ne faisons pas de déclaration publique. Nous ne sommes pas constitués, comme vous, en petits groupes, en communautés. Nous avons lu, à l'article II de vos statuts, le premier but de votre Association : « Exprimer et approfondir la communion, tout particulièrement au niveau local, entre les groupes qui la composent » : pour nous, être un intergroupe de « petites communautés » n'est aucunement dans nos perspectives.

Là-dessus, l'UNION est devenue, à nos yeux, une structure modèle : tous les membres, tous des baptisés, sont tous en égalité, qu'ils soient évêques ou sacristains ; ils n'ont ni prieurs, ni responsables (comme c'est le cas chez vous, les groupes de la Famille). Qu'est-ce qui réunit les membres de l'UNION, leur permet de se connaître, s'ils le désirent, et d'échanger ? Une Lettre, envoyée de temps en temps, un bulletin, voulu par Foucauld lui-même (et qu'il avait appelé : TRAIT D'UNION).

Nous aussi, à LACF, depuis 10 ans, nous avons notre circulaire entre nous, une simple Lettre, là aussi, une connexion à notre façon ; laquelle, entre autres, rappelle aux membres leur engagement de FRATERNITE et les encourage, non avec quelque sermon, mais par des évocations de faits et gestes de Foucauld ainsi que ses écrits qui corroborent sa vie : pour nous, c'est cet ensemble de l'existence de Foucauld où nous voulons nous référer pour l'AFU ; ceux et celles qui, d'entre nous, sont agnostiques peuvent, en humanistes, trouver en cette existence une ressource pour leur idéal AFU ; ceux et celles qui croient au Christ peuvent, en hommes et en chrétiens, rejoindre de même cet idéal AFU. Mais nous tenons rigoureusement à ce que l'on ne s'écarte pas de la pensée de Foucauld en sa pure moelle, refusant, le plus possible, l'interférence, sur elle, d'idées indues, venues d'ailleurs, intrusives. Nous sommes là-dessus attentifs.

Et, disons-le carrément, ce n'est pas chez vous, Famille, que nous avons trouvé notre nourriture pour suivre Foucauld, même si votre bannière porte son nom ; vos hagiographes, greffiers, archivistes, commentateurs sont certes pieux, « spirituels », pleins de bonnes intentions mais ne sont pas des biographes nets, bruts de coffre, qui donnent vraiment le sens ; ils tendent sans cesse vers des idéologies dévotionnelles, passent ainsi à côté du diamant net qu'est Foucauld, mettent entre lui et notre monde (Eglise compris) des intermédiaires qui lui font écran, l'affadissent ou l'opacifient.

Nous avons trouvé qu'à ce sujet, le plus juste dans l'histoire, le plus vrai approchant de Foucauld était Jean-François Six (un point de votre part, à son sujet, nous a d'ailleurs assez interloqués : dans les différents « Courriers » que vos groupes publient et que nous avons pu consulter, nous avons remarqué une mise en absence, de votre part, de J.-F. Six : non seulement, vous ne lui demandez jamais d'article et ne le citez jamais, mais vous prenez soin de ne jamais donner de compte-rendu de ses livres ; ainsi, par exemple, avez-vous pu passer allégrement à la trappe, les trois livres sur Foucauld qu'il a publiés en 2016, la fameuse année du Centenaire).

Et c'est ainsi que, depuis dix ans, nous lui avons demandé, pour notre Lettre aux membres, des textes allant à l'essentiel (il l'a toujours fait en nous respectant tels que nous sommes, mais surtout dans un immense respect de Foucauld).

\*

\*      \*

L'occasion de nous adresser à vous, vous dont aucun des groupes en tant que tels, aucun de vos pieurs ou responsables ne nous a jamais adressé le moindre signe, comme si nous n'existions pas – cela fait dix ans –, cette occasion c'est, justement, une péripétie qui est issue d'une de nos Lettres LACF, péripétie qui vous concerne particulièrement.

Il y a un an exactement, fin juin 2017, notre Association a reçu une lettre d'un notaire de Bruxelles. L'une des clientes de celui-ci, une dame âgée respectable voulait, avant sa mort, faire quelques dons à des associations auxquelles elle appartenait ; et elle le priait de nous envoyer à nous, LACF, dont cette dame était membre, une certaine somme d'argent ; et elle avait indiqué au notaire, qui nous le transmettait, le motif précis de cette volonté : « Par gratitude pour les très belles lettres du père Jean-François Six ». Le notaire nous disait qu'il nous envoyait aussitôt cette donation.

Puis, plus rien ; aucune somme déposée à notre compte. En octobre, nous nous demandions ce qui était arrivé. Consulté par nous, J.-F. Six nous demandait de ne pas bouger : la dame avait peut-être un problème, il ne fallait pas être indélicat ; puis, après six mois, en décembre, il a été d'accord pour que nous fassions discrètement signe au notaire. Réponse, aussitôt, de celui-ci : « J'ai envoyé fin juin la somme ». Et il nous donne le numéro du compte en banque auquel il l'a transmise, un compte à une Banque Postale à Strasbourg. Quel est le destinataire exact de ce compte ? Le notaire n'en sait pas plus. Il nous faudra deux mois de recherches ardues pour découvrir enfin ce destinataire et aussi l'origine de l'erreur et de l'imbroglio. Le destinataire : « Foucauld-centenaire ». Mais, comment, pourquoi la somme a-t-elle atterri, en juin 2017, à ce compte ?

Nouvelles investigations de notre part. Elucidation : la donatrice, malade, s'était fait, pour les papiers, représenter auprès de son notaire ; cet intermédiaire brouillon, voyant Amis Charles de Foucauld, s'est alors empressé ; il a alors trouvé « Foucauld-centenaire », dans un bulletin intitulé Nouvelles des Fraternités, émanant des « Petits Frères de l'Évangile (Charles de Foucauld) ». (Numéro 44, décembre 2014). Voici la page 33 de ce numéro, telle quelle :

**13 novembre 2015 – 1<sup>er</sup> décembre 2016**  
**Fêtons frère Charles de Foucauld**

**A l'occasion du centenaire de sa mort**

Afin de préparer ce temps fort, un groupe de coordination s'est constitué. Des événements sont en projet en différents diocèses de France: colloques, messes solennelles, marches, rencontres, spectacles...

Nous appelons toutes les familles spirituelles foucauldiennes et chacun de leurs membres à se mobiliser afin que chaque diocèse, chaque paroisse ait l'occasion de célébrer Frère Charles au cours de cette année.

Pour une bonne harmonisation et une information large, nous souhaitons que les initiatives soient répertoriées.

Vous pouvez informer par mail dans un premier temps, à l'adresse suivante:

**centenaire.cdf@gmail.com**

Il est prévu, aussi un site internet dont l'adresse vous sera communiquée ultérieurement.

La référente du groupe de coordination est **Bruna Faldi** Petite Sœur de l'Évangile.

Autre point fondamental : le financement de ces célébrations: Nous vous sollicitons pour un appel aux dons à diffuser largement. Chaque famille spirituelle pourrait verser une participation qui permette déjà de démarrer la communication de cette année commémorative et d'envisager du matériel de diffusion commun.

Un compte est ouvert à la banque postale à Strasbourg,  
le virement en ligne est possible :

**payer à l'ordre de Foucauld-centenaire**



Ainsi donc deux de vos groupes proches, les P.F. et P.S. de l'Évangile, avaient-ils été, dès fin 2014, bien à l'avance, en pointe pour préparer les célébrations du Centenaire de la mort de Foucauld (2016). Dès ce moment, ils ont demandé, par cette page devenue plus tard un tract, de l'argent pour « le financement de ces célébrations ». Ils ont donc ouvert, à la banque postale de Strasbourg, un compte bancaire sous le titre Foucauld-centenaire, compte dont le numéro était bien celui auquel la donation qui nous était destinée, à nous, LACF, avait été indûment acheminée.

Ce compte avait été créé par un « Groupe de coordination » (par trois membres de la Famille : un Prêtre, une Religieuse, un Laïc), qui appelait à la mobilisation de « toutes les familles spirituelles foucauldiennes et à chacun de leurs membres », mais aussi de toute la France et davantage. Le Groupe représentait donc la Famille pour le Centenaire qui allait arriver ; et ce groupe était dirigé par une Petite Sœur de l'Évangile, Bruna Faldi, citée en grosses lettres, indiquée clairement comme la « référente » du groupe.

Il nous fallut quelque temps pour arriver à découvrir, outre la responsable en titre, Sœur Faldi, qui étaient le Prêtre et le Laïc ; puis de voir que le Laïc n'avait guère été dans le coup du Groupe depuis sa création, que, par contre, le Prêtre avait été tout autant actif dans l'affaire que Sœur Faldi, une italienne très entreprenante (devenue, entre temps, l'une des deux assistantes, à Paris, de la Prieure Générale des P.S. de l'Évangile !)

Comme il s'agissait de la Famille et que nous, association civile, étions peu à l'aise dans les milieux ecclésiastiques et leurs modes d'action, nous ne savions pas par quel bout prendre l'affaire ; plusieurs d'entre nous, assez remontés, voulaient que nous portions plainte pour tentative de détournement, puisque les faux destinataires : « Foucauld-centenaire » et le Groupe de coordination n'avaient pas bougé.

Nous avons alors pensé demander à J.-F. Six son intervention. Non pas en tant que coordinateur de l'UNION, mais en tant que spécialiste de la médiation, pour qu'il essaie de réaliser une médiation à l'amiable. (J.-F. Six est président de l'association loi 1901 Centre National de la Médiation). Celui-ci a accepté ; il a alors contacté le frère Xavier Gufflet, un responsable des P.F. de l'Évangile, qui est venu aussitôt le voir le 3 avril 2018 ; celui-ci lui a appris que le même texte avait été reproduit de nouveau dans le numéro 45 (décembre 2015) de leurs Nouvelles des Fraternités ; mais il n'était guère au courant du « Groupe de coordination » et de ses activités du Centenaire.

Il s'agissait donc, pour J.-F. Six, en cette médiation, de se tourner alors vers la sœur Faldi, la « référente ». Il a ainsi téléphoné le 4 avril à Paris chez les P.S. de l'Évangile ; Sœur Faldi était absente ; il a proposé qu'elle vienne le voir ; elle lui a alors répondu « non » au téléphone ! Peu après, elle persistera le 6 avril dans une lettre où elle lui écrira : « Ce qui m'a décidé à ne pas répondre positivement à votre proposition de rendez-vous, c'est le sujet de votre demande ». Une consœur de Sœur Faldi avait déjà dit au téléphone que Sœur Faldi n'y était pour rien. Sœur Faldi terminait sa lettre en donnant le nom et l'adresse d'un prêtre, le père Helfer, du diocèse de Strasbourg (qui, dit-elle en donnant l'adresse, se trouvait depuis quelques mois au Maroc, où son diocèse l'avait prêté au diocèse de Rabat). Elle renvoyait J.-F. Six à ce Prêtre. Reste que sa lettre reconnaissait qu'elle était tout-à-fait au courant du compte « Foucauld-centenaire ».

Le prêtre en question n'était donc plus, en ce moment, en Alsace mais fort loin de France. C'était un membre de la Fraternité sacerdotale Charles de Foucauld (de la Famille) ; il avait été très actif pour le Centenaire ; en accord avec la Famille, il avait, à cette occasion, sollicité la Conférence des Evêques de France, demandant à celle-ci de consacrer un numéro de sa revue mensuelle, Documents-Episcopat, à Charles de Foucauld ; celle-ci avait accepté et le père Marc Helfer en avait été chargé (ce numéro spécial est sorti en décembre 2016).

Il faut dire ici, entre parenthèses, que, dès le moment (début 2018) où nous avons découvert où la donation avait subi un détour, notre Association s'en était émue ; et une douzaine d'entre nous, qui ignoraient quasi totalement l'univers « foucauldien », s'était mis en piste pour comprendre ce qu'il en était. Cette quête – ou cette enquête, comme on voudra – nous a été, nous est très précieuse : elle nous a fait entrer dans cet univers dix ans après notre fondation pendant lesquels nous avons essayé d'étudier la vie de Foucauld au plus près. Et ainsi elle nous a permis d'entrer dans les nombreux méandres et arcanes de sa vie posthume, de sa postérité. Ce qui ne manque pas de nous passionner.

Revenons au père Helfer et à son Documents Episcopat : Charles de Foucauld Frère universel, témoin et saint, qu'il a réalisé, entre autres, avec la Sœur Faldi ; tous les auteurs des articles sont des membres des groupes de la Famille ; sauf, nous le remarquons, un article qui a été demandé à J.-F. Six mais celui-ci n'y a pas été indiqué comme coordinateur de l'UNION. En deuxième partie, un dossier, La Famille spirituelle Charles de Foucauld, a été confié à la Sœur Faldi ; laquelle, en deux lignes, signale que l'UNION a été fondée en 1909, mais sans dire qu'elle existe toujours ; elle l'indique comme un simple « projet » à côté d'autres projets que Foucauld n'a pas pu « concrétiser ». Elle consacre l'essentiel à ceux qui

mettront en lumière le message qu'il a laissé, c'est-à-dire, pour elle, la seule Famille, « une bien grande famille », dit-elle. Est-ce bien fraternel, cet ostracisme par rapport à l'UNION ?

La sœur Faldi lui ayant opposé une fin de non-recevoir, il reste à J.-F. Six, pour sa médiation, à s'adresser à l'autre responsable, avec elle, du Comité de coordination du Centenaire, le père Helfer, qui est donc au Maroc ; J.-F. Six n'a pas le temps de se demander comment il va pouvoir atteindre le père Helfer que celui-ci, le 5 avril, lui téléphone : Sœur Faldi lui a en effet aussitôt téléphoné et s'est plainte auprès de lui de l'intervention de J.-F. Six. Le père Helfer prend les choses de haut et conclut sèchement qu'il donnera toutes ses explications dans un mail qu'il enverra à J.-F. Six.

Le mail, daté du 6 avril, arrive à J.-F. Six, qui nous le transmet en nous demandant ce que nous en pensons ; et nous prenons connaissance des quatre pages du Prêtre. Et d'abord celui-ci se trompe de cible : il reproche à J.-F. Six d'avoir parlé de « poursuites judiciaires » sans les avoir d'abord contactés (Sœur Faldi et lui) : « Avant de porter plainte, on essaie de trouver une voie de conciliation ». Or, c'est nous, et non pas J.-F. Six, qui avons pensé le faire et en portant d'ailleurs « plainte contre X », puisque nous ne savions pas qui avait opéré le « détour » de la donation.

Mais le mail nous donne ensuite, heureusement, la trame essentielle de ce qui s'est passé :

« Le 7 février 2017, le Comité du Centenaire a dressé le bilan de son activité, et l'année du Centenaire étant close, a décidé de se dissoudre, après avoir décidé de l'attribution des derniers euros restants sur le compte, qui n'a plus été crédité, par ailleurs, d'aucune somme d'argent depuis l'automne 2016. Le compte « Foucauld-Centenaire » a donc été mis en veilleuse, en attendant de le fermer ».

Le père Helfer précise que ce compte : « a permis de recevoir des dons de différents groupes et membres de la famille spirituelle, et de particuliers. L'argent récolté a permis d'aider à la réalisation d'un certain nombre d'événements pendant le Centenaire ».

Le Centenaire s'était donc terminé officiellement le 1<sup>er</sup> décembre 2016 ; et le « Comité du Centenaire », dont la Sœur Faldi était la « référente », a décidé de se dissoudre deux mois plus tard. Mais alors, pourquoi n'avoir pas décidé, comme il aurait été strictement de règle, de fermer aussitôt le compte en même temps ? Qu'est-ce que cette « mise en veilleuse » ? Il y a là dichotomie grave. Pensait-on, voulait-on encore y récolter de l'argent, plus ou moins subrepticement, pour un Centenaire terminé, déclaré clos ?

« Le compte devait être fermé avant mon départ au Maroc », ajoute le père Helfer ; il ira, dit-il, le faire et « à mon premier déplacement en France dès que l'occasion se présentera ». Mais ne pouvait-il pas l'accomplir depuis le Maroc ? Qu'est-ce qui l'en empêchait ?

Toujours est-il que, la « veilleuse » n'empêchant aucunement à des opérations d'être réalisées, le compte « Foucauld-centenaire » étant, de fait toujours ouvert en juin 2017, la donation LACF, que lui a transmise par erreur le notaire de Bruxelles, a bien été enregistrée au compte « Foucauld-centenaire », Banque Postale, Strasbourg. Donation qui y dormirait sans doute encore toujours, à l'abri du compte en veilleuse, si nous ne l'avions pas réveillée !

Car il y a eu réveil : « Dès le 24 janvier dernier, dit le père Helfer, j'ai été averti par sœur Bruna Faldi d'un versement sur le compte »

Donc, sœur Faldi et lui étaient au courant d'un versement fait sur « Foucauld-centenaire ». Et ce depuis le 24 janvier ! Comment le père Helfer a-t-il alors réagi ? :

« Si nous avions été le 1<sup>er</sup> avril j'aurais mis cette information sur le compte d'une boutade, mais nous étions le 24 janvier et il fallait donc en vérifier la véracité. Je suis entré en contact avec la Banque postale, étant le titulaire du compte, mais on se heurte à des fins de non-recevoir sur la situation d'un compte depuis une ligne téléphonique. Finalement après plusieurs tentatives et différents interlocuteurs, j'ai été effectivement informé qu'une somme importante avait bien été créditée sur le compte Foucauld-centenaire, non pas à l'automne, mais le 28 juin 2017 ».

Donc, il a bougé en janvier 2018 auprès de la Banque postale. Celle-ci lui a alors appris : 1° que le compte « Foucauld-centenaire » avait été activé et 2° que cette opération avait été effectuée 7 mois plus tôt, en juin 2017. Plus encore, le père Helfer nous le dit, la Banque lui communique l'origine de la donation, le nom de la donatrice et du notaire qui a fait l'opération. Le père Helfer, dans son mail, continue :

« Ces informations que j'ai répercutées à sœur Bruna Faldi, début mars, ne permettaient pas, hélas, de retrouver le donateur afin de connaître sa véritable intention ». Or, comment la Banque postale avait pu, en même temps, ne pas lui transmettre le motif de cette donation tel que la donatrice l'avait clairement indiqué, que le notaire avait joint à son envoi ? : « Par gratitude pour les très belles lettres du père Jean-François Six », disait-elle.

En effet le Prêtre comme la Sœur, on a vu qu'ils connaissent bien J.-F. Six ; tous deux savaient bien que celui-ci n'avait pas écrit d'articles dans les revues de leurs groupes où il est « persona non grata ». Ils auraient pu, au moins, s'adresser à lui pour avoir des informations et apprendre, de lui, que cette donation nous était destinée, non pas à eux et aux œuvres de la Famille, mais à nous, LACF. Or ils n'ont pas bougé. Il a fallu que ce soit nous qui retrouvions leur trace et évoquions la menace de tribunal, pour qu'ils sortent de leur silence et admettent qu'il y avait problème. Le p. Helfer écrit dans son mail : « Nous sommes de bonne foi et disposés à agir selon les intentions réelles de la donatrice ». Il conclut en espérant que « ces éléments pourront pacifier » J.-F. Six ! (Or celui-ci nous a toujours paru fort paisible en cette affaire).

Deux d'entre nous se rendent lundi soir 9 avril chez Jean-François Six pour parler avec lui de ce mail. J.-F. Six nous apprend qu'il a reçu un nouveau coup de téléphone du père Helfer qui lui a assuré qu'il ferait, dès son prochain voyage en France, les démarches nécessaires pour vérifier et décider de l'éventualité du transfert au compte LACF, si la donation est bien due à LACF.

J.-F. Six nous dit que sa médiation est donc terminée. Nous sommes satisfaits de ce résultat, tout en exprimant pourtant que l'ensemble des événements nous donne une impression de confusion, d'un embrouillamini peu clair. Nous lui annonçons alors que nos « chercheurs » qui se sont, depuis janvier, penchés sur cette affaire, ont décidé d'écrire, à chaud, un « mémorandum » précis sur tout ce qui s'est passé ; et que LACF est d'accord pour cette initiative.

\*

\*      \*

Devenant scribes, nos chercheurs-enquêteurs ont donc écrit la chronique de cette histoire pour que LACF en garde bien la trace exacte. Leur « mémorandum », destiné aussi au-dehors, à ceux qui ont été et sont concernés par cette péripétie significative, comporte trois parties : après une présentation que LACF fait de lui-même, en ce 10<sup>ème</sup> anniversaire de son existence, vient une partie Récit d'un parcours insolite qui relate en détail les faits ; plus originale, la troisième partie, qui s'intitule Allons plus loin !, exprime ce que les membres de LACF qui ont travaillé sur l'affaire, ont mieux découvert de Foucauld lui-même à travers leurs recherches mais aussi, beaucoup plus inconnu pour eux, ce qui a été, ce qu'est, la postérité de Foucauld et particulièrement la Famille. (Cette étude et cette réflexion en une

quinzaine de pages intéresseraient peut-être d'ailleurs les groupes de la Famille et leurs responsables ; nous n'avons rien à cacher : nous enverrons volontiers ces pages à qui nous les demanderait : voici notre e-mail LACF : [lesamischarles defoucauld@orange.fr](mailto:lesamischarles defoucauld@orange.fr) ).

Ce « mémorandum » n'a rien d'un acte d'accusation de quelque procureur. Il n'est pas non plus une lamentation : LACF se posant en pauvre victime de ce qui est arrivé (la victimisation est devenue un moyen à la mode aujourd'hui pour refuser d'être responsable d'un problème qu'on a provoqué ; nous n'avons aucune intention d'utiliser ce genre d'instrumentalisation). Les auteurs de l'ensemble du récit ne manquent pas d'humour, nous pensons que qui le lira en conviendra.

\*

\*   \*

Or ce « mémorandum » a amené une réaction que nous n'attendions vraiment pas. Et cette réaction nous a à la fois profondément peiné mais aussi révoltés. Et c'est ce qui nous a conduits à écrire cette Lettre ouverte à tous les groupes de la Famille, pour ce 15 septembre, anniversaire.

Jusqu'à là nous avons transmis en effet ce « mémorandum » aux trois personnes qui ont été d'emblée dans le coup de cette histoire et à ces trois personnes seulement. D'une part au frère Xavier Gufflet, P.F. de l'Évangile, on a vu pourquoi. Et d'autre part, aux deux principaux responsables du Comité de coordination du Centenaire, mis en place dès 2014 par la Famille : la « référente », Sœur Faldi, indiquée comme telle, dès 2014, dans le papier de présentation de ce Comité destiné à recueillir de l'argent pour les cérémonies du Centenaire ; et le père Helfer, trésorier du compte du Comité « Foucauld-centenaire », ayant donc la signature.

Nous avons reçu aussitôt un mail du frère Gufflet, chaleureux, qui, « bien simplement », « remercie pour ce partage » et dit nous « comprendre ».

Jusqu'à ce jour, nous n'avons eu aucune réponse du père Helfer.

Par contre, la sœur Faldi nous a envoyé un mail, trois phrases, plus que froid. D'abord : « J'accuse réception du « mémorandum » que vous nous avez adressé, texte qui nous apprend bien des détails de ce malheureux événement qui a duré presque une année ». Voilà qui est du style bien administratif, sorte de constat d'huissier.

Mais voici la deuxième phrase : « De ma part, je ne peux que regretter le ton agressif concernant ma personne ainsi que la perception que vous avez de mon « rôle ».

Oui, cette phrase nous a particulièrement touchés et atteints. Les faits sont les faits ; et ils sont têtus. C'est un fait que la sœur Faldi a suscité ce Comité de coordination dont elle a pris la tête, devenant la « référente » officielle, publiquement indiquée, de ce Comité. Nous ne l'avons affublée d'aucun « rôle » inventé, nous avons simplement repris exactement le « rôle » qu'on lui avait donné, qu'elle s'était donné, sans le majorer ni le minimiser. C'est elle qui était la responsable en titre ; et le père Helfer, en fait le trésorier, qui n'était pas publiquement cité. Tous deux étaient les responsables essentiels du Comité et de son compte en banque qu'ils ont mis ensemble en place.

Est-ce être « agressif » que de dire avec précision les choses ? Mais d'abord, dans ce mail de la sœur Faldi, celle-ci ne dit d'aucune façon qu'elle reconnaît sa responsabilité dans ce « malheureux événement ». Et elle continue ainsi de prétendre qu'elle n'y est « pour rien ». Quand on conduit une voiture, qu'on l'a entre les mains, si on brûle un feu rouge, si on commet quelque autre négligence et que l'on provoque un accident, comment peut-on dire « Je n'ai rien fait » ? On est responsable. Le père Helfer, en avril, a protesté de sa « bonne foi » : là n'est pas la question. Que « la référente » et le trésorier du Comité aient fait en sorte de dissoudre, dès février 2017, le Comité de coordination, c'était leur strict devoir. Mais pourquoi n'ont-ils pas été jusqu'au bout de ce devoir en fermant aussitôt le compte bancaire ? Ils ont gardé la main sur lui, le laissant ouvert aux dons et donc à tous les dangers et abus possibles, à toutes les anomalies, à des déviations, à des « détours ». Pourquoi, maintenant, la sœur Faldi ne veut-elle pas reconnaître simplement sa grave erreur en tant que « référente » ? Pourquoi va-t-elle jusqu'à avoir l'outrecuidance de vouloir retourner la situation, en nous accusant, par une posture de victimisation trop facile, qu'elle est l'offensée et que c'est LACF l'agresseur ?

Enfin, il y a la troisième et dernière phrase du mail de Sœur Faldi qui, là, nous l'avouons, nous a franchement amusés et déridés en disant : « Je veux espérer que tout se termine ainsi ».

Phrase superbe d'outrecuidance et de suffisance ! On dirait une Révérende Mère Supérieure qui fait taire ses ouailles par un « Silence ! » bref et définitif ! Mais, Sœur, nous ne sommes pas la Fraternité séculière ou tel groupe de l'association d'Eglise de la Famille spirituelle, qui vous applaudissent (alors que les écrits que nous avons lus de vous sur Foucauld nous ont semblé, pardonnez-nous, plutôt pauvres sinon indigents ; voulez-vous des

exemples ?) Nous ne sommes pas de vos ouailles mais une association civile, indépendante de l'Eglise, une association qui a été votre victime, une vraie victime.

Oui, la victime et non l'agresseur comme vous osez le dire.

Nous avons été victime de quelqu'un qui, dès 2014, « référente » déclarée de ce Comité du Centenaire (là a été et demeure votre « rôle », même si vous voulez maintenant le nier), aurait dû prendre ses responsabilités. Et ce, en février 2017, quand l'association a été dissoute : vous auriez dû exiger que le compte bancaire soit aussitôt fermé ; or, vous avez laissé la chose en déshérence, à l'abandon, vous ne vous êtes plus préoccupé de rien. Le versement du notaire a été fait en juin 2017 ; le compte « Foucauld-centenaire » ne sera fermé qu'en mai 2018 !

\*

\*      \*

L'un de nous, devant ce mail, a réagi : « Tout ça ne m'étonne pas. J'ai rencontré des membres responsables, dans la Famille, des gens pour qui Foucauld était comme leur propriété, ils l'interprétaient à leur façon, n'importe comment, et trouvaient « polémiste », « agressif », celui qui avait un autre avis qu'eux. C'est ici le même procédé : on a un pouvoir, et on pense qu'on peut faire, de lui et avec lui, n'importe quoi ». Quelqu'un, un laïc pratiquant, a enchaîné : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que bien des évêques, prêtres, supérieurs religieux... exercent du pouvoir et aiment assez le faire. Ainsi, dès la mort de Foucauld, les autorités ecclésiastiques qui l'ont récupéré, ont fait de lui un saint-moine-ermite-martyr ; et cette image n'a cessé de prédominer. Le fondateur et la fondatrice des P.F. et P.S. de Jésus, qui avaient, en 1955, créé l'Association la Famille, ont gouverné souverainement celle-ci jusqu'à leur mort ; on sait par exemple que, dans les années 70, ces deux religieux ont, malgré les mises en garde qui avaient été émises, fait admettre l'entrée dans la Famille d'un groupe qui les avait séduits tous deux et qui s'est avéré une secte, qui fut bientôt condamnée comme telle par les tribunaux français. Il y eut un grand synode, il y a trois ans, à Rome ; qui dit Famille dit « Famille de Nazareth » ; qui dit « Nazareth » dit Foucauld. La Famille s'est donc invitée à y participer ; on aurait pu penser qu'elle y aurait envoyé, pour la représenter, un ménage, une famille : ce fut le prier des P.F. de Jésus qui fut choisi. La Sœur et le Prêtre qui ont pris en mains le Centenaire, son Comité et son Compte en banque (en gardant ce dernier sous le coude et sous leur gouverne alors que le Centenaire était depuis longtemps terminé) ne sont-ils pas tout simplement des survivants de ces habitudes cléricales de pouvoir ? »



Un autre, enfin, a bien résumé, avec discernement, l'ensemble de ce qui s'est passé : « Dans cette histoire, la première victime, c'est la Donatrice, vieille dame respectable, personne âgée vulnérable. Que l'on n'a pas respectée, dont on n'a pas respecté les dernières volontés. On a égaré le notaire ; et, ensuite, ceux qui ont reçu la donation qui ne leur était pas destinée et qui étaient des responsables négligents et manquant de bon sens, ont fait – sans le vouloir, disent-ils, mais ils l'ont fait –, perdurer la faute initiale. N'y a-t-il pas là, en fin de compte, un manque grave à la FRATERNITE selon Foucauld, laquelle requiert le respect essentiel d'autrui ? »

Quant à nous, LACF, nous n'avons été, de par cette impéritie assez monumentale, que des victimes collatérales, des victimes de fin de parcours ; nous l'avons supporté, ce n'est pas si grave ; et cela nous a apporté de mieux approcher l'itinéraire et le message de Charles de Foucauld et aussi sa « vie posthume » (dont la Famille). Enfin il y a eu le dernier acte, que nous ne sommes pas prêts d'oublier : le mail de la sœur Faldi qui nous a impérativement, de haut, intimé son « Je veux espérer » autoritaire, nous ordonnant, pauvre petite association LACF, d'arrêter là les frais, de la « fermer » ; un « ça suffit maintenant », qui, au-delà de nous faire sourire, ne peut que nous consterner.

LES AMIS CHARLES de FOUCAULD (LACF)

Association loi 1901, fondée le 15 septembre 2008.

Dans son 10<sup>ème</sup> dixième anniversaire,  
et dans le 160<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Charles de Foucauld.